

Pétitions

M. le Président: Je me permets d'interrompre le député pour lui signaler que ses pétitions semblent porter sur le même sujet. Le député qui connaît les règles, doit être le plus bref possible. Il pourrait se contenter par exemple de nous énumérer la provenance des ses pétitions.

M. Gauthier: Je m'en rends compte, monsieur le Président. J'ai tellement de pétitions que je ne sais pas si elles portent toutes sur le même sujet. Je voulais m'en assurer.

Comme vous le souhaitez, monsieur le Président, je vais déposer les pétitions en provenance de Spadina, Beaches et Davenport qui demandent la pleine indexation des allocations familiales.

J'ai une pétition en provenance de Mississauga-Nord et de Brampton demandant au gouvernement de reconsidérer . . .

M. Nickerson: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Sauf erreur, toutes les pétitions du député sont adressées au gouvernement. C'est ce qu'il dit. Or, toutes les pétitions présentées ici s'adressent au Parlement. Si ce n'est pas le cas en l'occurrence, le député devrait s'abstenir d'en présenter.

M. le Président: A l'ordre. Je comprends le point de vue du député de Western Arctic (M. Nickerson). Il comprendra que les pétitions ne sont pas toujours présentées selon la forme, et la Présidence doit se prononcer le lendemain. Les pétitions sont vérifiées après qu'on les a déposées.

M. Gauthier: Je vais calmer les doutes de mon collègue, monsieur le Président. Mes pétitions s'adressent à la Chambre des communes en assemblée réunie. Si le député veut vérifier, je les lui montrerai volontiers. Cependant, le Président m'a demandé de déposer simplement le nom des circonscriptions. Il va sans dire que nous parlons du gouvernement, d'un gouvernement qui se moque bien des allocations familiales . . .

M. le Président: A l'ordre!

M. Gauthier: C'est lui qui a commencé.

M. le Président: Non. Le député d'Ottawa-Vanier n'est pas nouveau à la Chambre. Je le répète encore, il sait que les pétitions doivent être présentées dans le moins de temps possible. Je l'invite à conclure en quelques mots.

M. Gauthier: Monsieur le Président, j'ai une pétition à présenter à la Chambre des communes qui vient des habitants de Capreol, en Ontario.

J'ai une autre pétition en provenance de Sudbury, signée par plusieurs électeurs de cette circonscription.

J'ai des pétitions signées par des habitants de Montréal-Sainte-Marie, Windsor-Walkerville, Belle River, Essex-Nord et encore Windsor-Walkerville.

J'ai une autre pétition portant sur les allocations familiales signée par les habitants de Brampton-Georgetown.

J'ai une autre pétition déposée . . .

M. le Président: A l'ordre. Le député connaît l'usage. Il sait que si je le laisse continuer encore longtemps, il donnera l'impression de faire de l'obstruction systématique. Il sait que je ne puis l'y autoriser.

Je suis sûr que le député d'Ottawa-Vanier sera ici demain pour nous présenter les autres pétitions.

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, si vous le voulez bien, je puis finir de présenter les pétitions en son nom. J'ai une pétition recueillie par M. et M^{me} Dorino Gobbo, de ma circonscription de York-Ouest. Les pétitionnaires demandent également au gouvernement de rétablir la pleine indexation des allocations familiales, conformément au programme social offert à ces familles sous le gouvernement libéral précédent.

M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles): Monsieur le Président, j'ai le privilège de présenter une pétition au nom des habitants de l'île Saturna, dans la circonscription de Cowichan-Malahat-Les Îles. Ces gens sont consternés par la décision du gouvernement de désindexer les allocations familiales, une mesure qu'ils considèrent comme fort injuste compte tenu des cadeaux consentis aux pétrolières et aux banques. Ils lui demandent donc instamment de rétablir l'indexation de ce régime universel et de révoquer les augmentations de taxe injustes.

M. Rod Murphy (Churchill): J'ai en main une pétition signée cette fois-ci par des habitants de Flin Flon, au Manitoba, dans la circonscription de Churchill. Ils considèrent que la désindexation du régime universel des allocations familiales et les compressions massives pratiquées dans les affectations de l'État aux prestations pour enfants sont des attaques injustes contre les femmes et leur famille, surtout contre les familles monoparentales. Les soussignés demandent respectueusement à la Chambre des communes de rétablir l'indexation des allocations familiales et d'abroger les hausses de taxe injustes.

● (1520)

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le devoir, au nom de certains habitants de la ville de Prince-Albert, de présenter trois pétitions dans lesquelles ils demandent respectueusement à la Chambre des communes de rétablir intégralement l'indexation du régime universel des allocations familiales et de supprimer les hausses de taxe injustes.

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, j'ai le plaisir et l'honneur de présenter une pétition signée par un certain nombre de résidents des circonscriptions de Spadina, Beaches, Scarborough-Ouest et autres de la région de Toronto, qui font remarquer à la Chambre que les réductions des prestations au titre des enfants, venant s'ajouter aux hausses de la taxe de vente et de la taxe d'accise et aux autres hausses de l'impôt sur le revenu, sont injustes et imposent un fardeau extraordinairement lourd aux ménages à faibles et moyens revenus. Les soussignés, vos pétitionnaires demandent donc humblement à la Chambre des communes de veiller à rétablir la pleine indexation dans le régime universel des allocations familiales et à annuler les hausses injustes de taxes.

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, j'ai deux pétitions à présenter au nom de mes électeurs de la circonscription d'Ottawa-Centre et d'autres parties de la ville. Ces pétitionnaires s'opposent à la désindexation des allocations familiales et, plus particulièrement, à la réduction de 600 millions de dollars des prestations versées aux familles, et ils demandent à la Chambre de veiller à rétablir l'indexation des allocations familiales et à annuler la réduction proposée.